

CHARTE RFAR

En tant qu'Agence de Communication soucieuse de son impact sociétal et environnemental, TAKA et ses équipes s'engagent au quotidien à promouvoir des pratiques responsables, notamment dans ses relations avec ses fournisseurs. C'est pourquoi nous sommes signataires de la Charte Relations Fournisseurs Responsables (RFAR).

Cette charte, élément essentiel de la relation commerciale, énonce les principes fondamentaux visant à favoriser le développement économique local, le respect des droits de l'homme et, plus globalement, la mise en œuvre d'actions responsables.

AVEC NOS PRESTATAIRES, PARTENAIRES ET FOURNISSEURS...

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL :

Les employés et dirigeants de TAKA privilégient chaque jour des fournisseurs locaux afin de contribuer au dynamisme économique de notre région Île-de-France. La proximité est ainsi un critère essentiel dans nos choix de collaborations.

DES RÈGLEMENTS RAPIDES :

Nous nous engageons à honorer nos règlements dans des délais raisonnables, favorisant ainsi les relations saines et la stabilité financière de nos partenaires, enjeu crucial de l'économie des entreprises. Plus globalement, nous entretenons des relations respectueuses avec l'ensemble de nos fournisseurs afin de favoriser l'épanouissement de chacun, et le développement de relations collaboratives fructueuses.

DES COLLABORATIONS AVEC DES ACTEURS INTÈGRES :

Corruption, concurrence déloyale, monopoles, conflits d'intérêt, situation de dépendances... Nous ne collaborons qu'avec des prestataires

honnêtes et transparents, s'engageant à condamner et à agir contre les actes commerciaux immoraux. Cela concerne également leurs sous-traitants.

LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET L'ENGAGEMENT RSE :

Nous sélectionnons avec soins nos fournisseurs en tenant compte de leurs engagements respectifs envers les droits de l'homme ainsi que leur démarche Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Nous effectuons des visites régulières sur leurs sites afin de garantir la conformité de nos partenaires à ces critères. Tout simplement, nous nous assurons d'être en phase. En cas d'observation de faits de travail forcé, de discrimination ou de non-respect de la dignité humaine, TAKA s'engage à cesser toute relation commerciale avec l'entreprise concernée.

AVEC NOS CLIENTS...

DES PROPOSITIONS D'ALTERNATIVES RESPONSABLES :

Quels que soient leurs secteurs, leurs dimensions et leurs histoires, nous recommandons à tous nos clients des alternatives alignées avec une démarche responsable, telle que la recommandation de modèles de chaussures vegans et fabriqués en Europe pour l'événement Cartier Salon Watches & Wonders 2022, la préconisation quasiment systématique de l'utilisation de vaisselle réutilisable, ou encore la collaboration avec des entreprises responsables.

DES ACTIONS SOLIDAIRES :

Nous encourageons les actions solidaires. Nous mettons notamment en relation nos clients avec de nombreuses associations mobilisées sur les dons quels qu'ils soient (La Cravate Solidaire, le Secours Populaire, le Don du Sang, La Bonne Collecte...). Nous promovons le «made in France» et misons sur des acteurs éco-responsables pour les goodies. Nous prônes les démarches RSE, comme le recyclage des machines et du papier.

UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ASSOCIATIF CONSTANT :

Nous soutenons nos clients dans leurs engagements sociétaux en créant des chartes de vie, en facilitant des partenariats avec des associations comme Café Joyeux, et en encourageant des initiatives telles que le trophée RSE et les dons divers.

DES ACHATS AUPRÈS DE COMMERCES DE PROXIMITÉ :

Dans une optique de réduction des émissions liées aux transports, nous favorisons au maximum les commerces

locaux lors d'organisation d'événements, d'achats pour nos tournages et de rendez-vous client.

Cette charte et ces actions reflètent notre engagement envers des pratiques éthiques, responsables et durables dans l'ensemble de nos relations professionnelles. Elle sera régulièrement évaluée et mise à jour pour garantir son adéquation avec nos valeurs et les normes émergentes en matière de responsabilité sociale et environnementale. En adhérant à cette charte, nos fournisseurs et partenaires deviennent des acteurs à part entière de notre démarche responsable et s'engagent à respecter et adhérer à notre philosophie.



Signée par L'Agence TAKA
et ses employés,

Le 13 novembre 2023,
à Issy-les-Moulineaux